



## Discours du maire 2015 Municipalité de Saint-Joachim

Mesdames, Messieurs,

Encore cette année, c'est avec grand plaisir que je vous présente le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Joachim. Conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec, le présent document traitera des éléments suivants :

- Les derniers états financiers;
- Le rapport du vérificateur externe 2015;
- Le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017;
- Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice 2015;
- Les orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations;
- Tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis le 1er novembre 2014, où je faisais état de la situation financière de la municipalité;
- Tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2014 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

De plus, je ferai état des rémunérations et allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, le tout tel que prescrit par l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux.

### 1) L'EXERCICE FINANCIER CONSOLIDÉ 2014

Notre vérificateur externe présente, pour l'exercice financier 2014, un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 108 880\$. Le tableau suivant présente une vue d'ensemble du rapport financier 2014 avec le budget initial et celui réalisé :

## Résumé du rapport financier pour l'exercice financier 2014

	<u>Budget (\$)</u>	<u>Réalisation (\$)</u>
Revenus de fonctionnement	1 737 191	1 962 949
Revenus d'investissement	-	389 075
Charges	1 836 860	1 876 920
Excédent (déficit) de l'exercice	(99 669)	475 104
Excédent de l'exercice (avant conciliation à des fins fiscales)	(99 669)	86 029
Conciliation à des fins fiscales		
Immobilisations	173 635	179 673
Remboursement de la dette à long terme	(223 994)	(237 221)
Affectations	150 028	80 399
<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>		<b>108 880</b>

### 2) RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Notre rapport financier 2014 consolidé a été réalisé par la firme Mallette S.E.N.C.R.L. L'auditeur indépendant est d'avis que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadienne pour le secteur public.

### 3) INDICATION PRÉLIMINAIRE DE L'EXERCICE FINANCIER 2015

La directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé à l'assemblée du 2 novembre dernier, l'état comparatif des revenus et des dépenses pour le deuxième semestre. En date du 30 octobre 2015, nous avons un surplus d'opérations d'environ 273 758\$. Ce surplus représente bien la rigueur budgétaire et les efforts déployés par l'ensemble de notre administration municipale.

### 4) RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL

Tel que stipulé à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, il est nécessaire de présenter la rémunération de base et les allocations pour le maire et les conseillers municipaux. Le tableau ci-dessous met en évidence ces données :

<b>Rémunération et allocation de dépense des membres du conseil</b>		
	<u>Rémunération de base (\$)</u>	<u>Allocations de dépenses (\$)</u>
Maire	14 336	7 168
Conseillers	4 779	2 389
<b>Total</b>	<b>19 115</b>	<b>9 557</b>

Chaque conseiller reçoit une rémunération de base de 4 779\$ et une allocation de dépenses de 2 389\$. La masse salariale pour le maire et les membres du conseil municipal représente donc un montant de 64 512\$ pour l'année 2015. Tel que prescrit par le Règlement no 363-2014, les élus municipaux ont reçu une augmentation salariale en 2015 de 2,4%, représentant l'indice des prix à la consommation pour la région de Québec plus un pour cent (1%).

##### 5) PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017

Le programme triennal d'immobilisations a comme objectif premier de fournir des informations pertinentes sur les différents travaux d'immobilisations à prioriser afin de structurer les besoins financiers à court terme et assurer une gestion efficace des besoins municipaux. À cet effet, le tableau suivant identifie le programme triennal d'immobilisations adopté par le conseil municipal pour les années 2015-2016-2017.

<b>Programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017</b>					
	2015	2016	2017	Financement	
				Emprunt	Subvention
Réfection des infrastructures du chemin du Trait-Carré	420 000\$			À l'ensemble	
Construction du réservoir d'eau potable-Secteur village		1 941 165\$		À l'ensemble	TECQ <sup>1</sup> PRIMEAU <sup>1</sup>
Réfection des infrastructures souterraines-Rue du Moulin			473 000\$	À l'ensemble	PRIMEAU <sup>1</sup>
<b>Total</b>			<b>2 834 165\$</b>		

Malheureusement cette année, en raison des délais relativement à la délivrance du certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), nous avons été contraints de reporter les travaux sur le chemin du Trait-Carré au printemps 2016. Toutefois, le règlement d'emprunt no 382-2015 est entré en vigueur conformément à la Loi. Nous pourrions donc lancer les appels d'offres au début de l'année 2016 pour la réalisation desdits travaux.

Concernant le réservoir d'eau potable pour le secteur du village, suite au refus de la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'implanter un nouveau réservoir à l'emplacement convoité, nous avons réévalué les possibilités. Nous ferons donc au cours des prochaines semaines une étude environnementale phase II afin de valider qu'aucun contaminant ne se retrouve sur le nouveau terrain convoité. Si tout va bien, nous envisageons d'amorcer les travaux de construction du réservoir à l'automne 2016. Bien entendu, deux (2) subventions contribueront financièrement à la réalisation de ce projet, soit la taxe d'accise sur l'essence (TECQ) et le programme PRIMEAU. Soyez assurés que nos tous nos efforts et ressources sont réunis dans ce projet afin d'assurer une saine qualité de l'eau potable à nos citoyennes et citoyens.

Un appel d'offres sur invitation sera lancé avant la fin du premier trimestre pour la réalisation des plans, devis et surveillance de chantier pour la réfection des infrastructures souterraines de la rue du Moulin prévu en 2017. Nous comptons sur la subvention PRIMEAU pour alléger le règlement d'emprunt qui devra être réalisé pour ces travaux.

<sup>1</sup>Le montant de la subvention reste à déterminer selon les critères des ministères concernés.

Nous travaillons actuellement sur le prochain programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 qui sera adopté en même temps que les prévisions budgétaires 2016 en décembre prochain.

#### 6) LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS

Vous trouverez ci-dessous les contrats octroyés depuis le 3 novembre 2014 tel que stipulé dans le Code municipal du Québec :

<b>Liste des contrats avec une dépense totale de plus de 25 000\$</b>			
	<u>Fournisseur</u>	<u>Objet du contrat</u>	<u>Montant (\$)</u>
1	Groupe ultima inc.	Assurances générales	25 175 <sup>2</sup>
2	Interblocs Blouin inc.	Asphalte ch. Cap-Tourmente	26 214,30 <sup>3</sup>
3	Cima+	Services professionnels Route des carrières	34 492,50
4	Sani-Terre Environnement	Collecte des ordures ménagères	34 647,15

<b>Liste des contrats avec une dépense de plus de 2 000\$ avec un total de plus de 25 000\$</b>			
	<u>Fournisseur</u>	<u>Objet du contrat</u>	<u>Montant (\$)</u>
1	Cima +	Plans et devis-ch. Trait-Carré	20 250
		Raccordement au puits P-1	15 550
		Étude-Réservoir	9 226,74
		Bilan de l'eau	3 431,62
		<b>Total</b>	<b>40 458,36</b>
2	Équipements récréatifs jambette inc.	Bordure terrains de jeux	6 587,31
		Exerciseurs	17 893,39
		Fibre de cèdre	3 541,69
		<b>Total</b>	<b>28 019,39<sup>4</sup></b>

<sup>2</sup>Le montant planifié au budget 2015 (24 978\$) a été ajusté en raison de l'augmentation de la taxe sur les assurances automobile qui est passée de 5% à 9% en 2015.

<sup>3</sup>Le montant inclut les taxes sans tenir compte du remboursement. Le montant réel du contrat avec les taxes nettes est des 23 937,15\$.

<sup>4</sup>Le montant inclut les taxes sans tenir compte du remboursement.

## 7) LES RÉALISATIONS ET SUIVIS DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2015

### **Prise d'eau potable-Secteur village**

#### a) Protection de la prise d'eau potable et raccordement du puits d'appoint

Afin de protéger la qualité de l'eau de notre nouveau puits d'appoint et pour rencontrer les normes environnementales, la municipalité a procédé à l'acquisition de deux (2) servitudes. Ces deux servitudes nous ont permis de créer une aire de protection immédiate de 30 mètres autour du puits. Cette aire de protection immédiate était nécessaire afin d'obtenir l'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de Lutte contre les changements climatiques pour raccorder le puits d'appoint. À ce jour, nous sommes toujours en attente de notre certificat d'autorisation, mais espérons être en mesure de procéder au raccordement du puits avant la fin de l'année 2015.

Dans ce dossier, je tiens à remercier personnellement M. Claude Descôteaux, Mme Crête et M. Lagacé qui ont gracieusement cédé ces servitudes à la municipalité.

#### b) Réservoir d'eau potable

Suite à plusieurs revirements dans le dossier du réservoir municipal, notamment eu égard à la décision défavorable de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) quant à la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable en terre agricole, nous avons ardemment travaillé à trouver un emplacement qui ne poserait aucune contrainte à l'implantation d'un réservoir d'eau potable.

Ainsi, suite à quelques discussions notamment auprès de nos ingénieurs, nous avons porté notre choix sur un nouvel emplacement. Nous venons tout juste de conclure une entente avec le propriétaire pour en faire son acquisition. Toutefois, avant d'entreprendre toute autre démarche, nous avons mandaté une firme pour réaliser une étude environnementale phase II afin de s'assurer que le terrain est sain, exempt de facteurs qui pourraient amener des problèmes environnementaux ou en contradiction avec l'implantation d'un réservoir d'eau potable. Après confirmation de l'état du terrain à notre convenance, nous ferons appel à un évaluateur agréé qui évaluera la valeur du terrain convoité afin d'établir un prix d'achat.

### **Mini centrale Hydro-Canyon**

C'est avec beaucoup de fierté que nous avons donné le coup d'envoi du projet avec la première pelletée de terre officielle du projet Hydro-Canyon le 11 mai dernier. Le projet est maintenant en construction et avance à grands pas. La route d'accès à la centrale et la phase 1 du projet seront terminées pour le 15 novembre prochain. La mise en route commerciale est toujours prévue pour le 22 novembre 2016 et la municipalité devrait commencer à recevoir les redevances du projet à partir du début de l'année 2017.

### **Travaux publics**

#### a) Travaux sur le chemin du Trait-Carré

Les travaux sur le chemin du Trait-Carré visent essentiellement à boucler le réseau de distribution d'eau potable et refaire une partie du réseau d'égout présentant certaines anomalies.

Nous avons confiance de pouvoir réaliser les travaux cette année, mais les délais anormalement longs pour l'obtention du certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de Lutte contre les changements climatiques nous ont obligés à reporter lesdits travaux au printemps 2016. Le financement de ces travaux se fait à même un règlement d'emprunt adopté le 8 septembre dernier pour une dépense de 615 248\$ et un montant emprunté de 554 308\$.

#### b) Chemin du Cap-Tourmente

Encore cette année, nous avons effectué des travaux de pavage sur le chemin du Cap-Tourmente sur une distance d'environ 200 mètres à proximité de la Réserve nationale de Faune de Cap-Tourmente.



Je tiens à remercier Mme Caroline Simard, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, pour ses recommandations auprès du ministre afin que notre municipalité obtienne deux subventions de chacune 10 000\$ pour l'amélioration du réseau routier municipal.

### **Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts**

Nous avons octroyé en septembre dernier, un contrat à la firme CIMA+ pour réaliser la révision de notre plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts qui viendra à échéance le 31 décembre 2015. «À partir du 1er janvier 2016, un Plan d'intervention préparé selon le nouveau guide sera exigé à toute municipalité qui présentera une demande d'aide financière pour des travaux de renouvellement de conduites d'eau potable ou d'égouts [...] dans le cadre de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)<sup>5</sup>». Le plan d'intervention devrait être complété au printemps 2016.

### **Plan de gestion des débordements du réseau d'égout de Saint-Joachim**

Nous avons récemment octroyé un contrat de gré à gré à la firme TETRA TECH QI inc. pour la réalisation d'un plan de gestion des débordements d'eaux usées pour le réseau d'égout municipal. Cette planification, réalisée en concomitance avec les autres municipalités déversant leurs eaux usées à la station d'épuration de la Ville de Beaupré permettra de réduire la fréquence des débordements des ouvrages de contrôle de la municipalité de Saint-Joachim malgré les projets de développement prévu à court et à moyen terme.

C'est d'ailleurs en lien avec ce plan de gestion des débordements que nous avons réalisé des essais à la fumée afin de déterminer les résidences ayant des gouttières connectées sur le réseau d'égout sanitaire. Le simple fait de débrancher les gouttières permet de grandement diminuer l'apport d'eau à traiter à la station d'épuration de Beaupré ce qui, par le fait même, aide à limiter les coûts de traitement relié. D'autres mesures compensatoires pourraient devoir s'appliquer en 2016 pour réduire les débordements d'eaux usées.

### **Sécurité des données informatiques**

Afin d'assurer une protection accrue des données informatiques de la municipalité, nous avons récemment intégré un disque dur externe à cryptage. Ainsi, en plus d'avoir une deuxième sauvegarde des données, celles-ci sont protégées contre le piratage informatique.

### **Lieu d'enfouissement technique de la Ville de Québec (LETVQ)**

Nous sommes fiers d'avoir conclu une entente avec la Ville de Québec relativement à l'exploitation du lieu d'enfouissement technique situé sur notre territoire. Cette entente est valide jusqu'au 31 décembre 2038 et la municipalité recevra durant cette période une indemnité annuelle fixe de 200 000\$ pour la première année. Par la suite, les indemnités seront ajustées à chaque date anniversaire de l'entente pour tenir compte du pourcentage de variation de l'indice des prix à la consommation de la région de Québec tel que publié par Statistique Canada.

### **Aréna de La Côte-de-Beaupré**

La Municipalité de L'Ange-Gardien s'est retirée de la Régie de l'aréna de La Côte-de-Beaupré à la fin de l'année 2014. Ainsi, les municipalités restantes ont dû conclure une nouvelle entente qui a été approuvée par le MAMOT au mois d'août dernier. La Régie de l'aréna de La Côte-de-Beaupré discute actuellement avec la Municipalité de L'Ange-Gardien pour le partage des actifs et des passifs. Nous travaillons donc tous ensemble pour protéger les intérêts des municipalités faisant toujours partie de la régie.

<sup>5</sup>MAMOT : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/actualites/actualite/article/plan-dintervention-pour-le-renouvellement-des-conduites-deau-potable-et-degouts/>

## **Aménagement du parc municipal (Pacte rural)**

Plusieurs aménagements complémentaires à ce qui avait déjà été réalisé dans le parc municipal Camille Côté en 2013, ont été ajoutés. Ainsi, nous avons placé une bordure autour de l'aire de jeux des enfants, ajouté du paillis, installé des exercices destinés aux adultes et aménagé deux (2) jeux de pétanque. Un stationnement asphalté a été ajouté du côté du chemin du Cap-Tourmente afin de faciliter l'accès au parc. De plus, un nouveau mobilier urbain, soit cinq (5) tables à pique-nique, deux (2) bancs de parc et trois (3) îlots multimatières (ordures/recyclage) ont été ajoutés. L'ensemble de ces aménagements a été possible grâce à l'octroi d'une subvention de 40 761,07\$ provenant du pacte rural provincial. Nous encourageons donc la population à utiliser les nouvelles installations et à surveiller le prochain journal municipal pour s'inscrire à la ligue de pétanque pour la prochaine période estivale.

## **Halte-vélo**

Comme vous l'avez probablement constaté, nos employés municipaux ont procédé à l'aménagement d'une halte-vélo sur coin de la rue de l'Église et de l'avenue Royale. Le conseil municipal et moi-même sommes fiers de cet aménagement et espérons que chacun d'entre vous profitera de l'endroit.

Cet aménagement a été réalisé grâce à l'entente spécifique sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale et un appui financier de la CRÉ de la Capitale-Nationale.

## **Collecte sélective et les ordures ménagères**

Nous participons actuellement à des échanges avec l'ensemble des municipalités de La Côte-de-Beaupré, afin de mettre en œuvre une stratégie régionale concertée de gestion durable des matières résiduelles. Cette stratégie vise notamment à implanter des moyens pour réduire les ordures ménagères progressivement, car le Plan d'action de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles du gouvernement vise à bannir l'élimination des matières putrescibles d'ici 2020. Il faut donc s'attaquer aux solutions rapidement.

## **Urbanisme**

La concordance des règlements d'urbanisme de la municipalité avec le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Côte-de-Beaupré est maintenant terminée et les règlements sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> avril de cette année.

## **Sécurité civile**

Le conseil municipal s'est réuni dernièrement afin de réviser les procédures identifiées au plan de mesures d'urgence afin de s'assurer des moyens de secours bien adaptés pour protéger la sécurité des résidents, des voyageurs, des visiteurs ainsi que les biens en cas de sinistre affectant notre territoire. Ainsi, une mise à jour du document sera réalisée à l'interne et les intervenants concernés seront mis au courant des modifications.

## 8) ORIENTATIONS DU CONSEIL POUR 2016

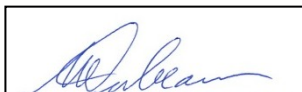
Dernièrement, le conseil municipal s'est réuni pour discuter des besoins et attentes du milieu afin d'établir des orientations claires pour la prochaine année budgétaire. Cette étape importante permet de faciliter l'élaboration du budget d'une part et d'autre part de s'assurer d'une saine gestion basée sur la volonté des citoyennes et citoyens représentés ici par les élus municipaux. Voici donc les différentes orientations du conseil pour l'année 2016 :

- Réaliser les travaux de réfection des infrastructures sur le chemin du Trait-Carré;
- Débuter la construction du réservoir d'eau potable du secteur village;
- Terminer la révision du plan d'intervention des infrastructures qui donne accès aux subventions nécessaires notamment à la réfection des réseaux d'aqueduc;
- Procéder à un appel d'offres pour des services professionnels relativement à la préparation des plans, devis et surveillance des travaux pour la réfection des infrastructures souterraines de la rue du Moulin prévue en 2017;
- Réviser, mettre à jour et procéder à la mise en place des éléments inscrits au plan de sécurité civile;
- Mise en route de la mini centrale Hydro-Canyon prévue pour novembre 2016;
- Poursuivre le projet de développement résidentiel "Faubourg du Cap-Tourmente";
- Poursuivre les réparations sur le chemin du Cap-Tourmente et débiter une étude de faisabilité pour la réfection complète en y incluant une piste cyclable;
- Mettre en place des mesures pour réduire la consommation d'eau potable en relation avec la Stratégie d'économie québécoise d'eau potable du gouvernement du Québec;
- Assurer une répartition équitable des redevances provenant des éoliennes et de la mini centrale d'Hydro-Canyon entre les municipalités de la MRC de La Côte-de-Beaupré;
- Encadrer les activités sportives pour les jeunes et adultes par le biais d'un animateur;
- Procéder à la réfection de la route des Carrières afin de s'assurer de la sécurité des usagers.

Nous avons octroyé un contrat à CIMA+ en octobre dernier pour des services professionnels relativement à la préparation de plans, devis et surveillance des travaux pour la réfection d'une portion de l'avenue Royale (secteur route des Carrières). À la fonte des neiges en avril dernier, nous avons remarqué que l'état de la chaussée s'était aggravé durant l'hiver. Nous avons donc pris la décision de lancer un appel d'offres sur invitation à la fin de l'été qui a été remporté par la firme d'ingénieur CIMA+ pour un montant de 34 492,50\$. Ainsi, les travaux qui seront réalisés au printemps prochain s'étendront sur environ 470 mètres linéaires entre la route 138 et les travaux réalisés dans ce secteur en 2010. Pour le financement de ces travaux, nous comptons sur une subvention du MTQ et l'adoption d'un règlement d'emprunt remboursable à même le fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques ce qui, par le fait même, n'affectera pas le compte de taxes des contribuables.

J'invite personnellement la population à venir assister à la séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 14 décembre 2015 à 19h à l'hôtel de ville de Saint-Joachim où les élus traiteront exclusivement de l'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisation 2016-2017-2018.

Merci de votre attention,



Marc Dubeau, Maire